

Contribuer à la connaissance, la gestion et la protection des milieux aquatiques

📍 Millas (66)

📅 15 avril 2024

🕒 8 mois

En quelques mots...

Le volontaire accompagnera principalement le pôle technique dans la majorité de ses missions et occasionnellement le pôle animation. Des petits projets de vulgarisation scientifique pourront être mis en place par le volontaire. Merci de répondre avant 31 mars.

Votre mission de Service Civique

🎯 Objectifs

Le volontaire participera à des actions réalisées à l'initiative des bénévoles des associations agréées en partenariat avec la Fédération. Il sera amené à communiquer au travers des réseaux sociaux sur les activités techniques de la structure.

☰ Actions

Appui technique de la Fédération sur la gestion, le suivi et la mise en œuvre des opérations de repeuplement des cours d'eau, recueil de données (archives, témoignages auprès des bénévoles), proposition d'optimisation du suivi de cette pratique.

Appui au suivi des études piscicoles et à la connaissance des cours d'eau et plans d'eau du département (pêches électriques, scalimétrie, levés de bathymétrie, description de l'habitat aquatique, mise en place de suivis thermiques, etc...) : recueil de données standardisées sur le terrain, mise en forme voir analyse et présentation de résultats.

Appui technique sur les projet de restauration de la Fédération et de ses associations agréées.

Organisme

Fédération des Pyrénées-Orientales pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Localisation de la mission

Millas, France

Durée

8 mois

Date de début

15 avril 2024

L'organisme d'accueil, informations pratiques

🏠 Fédération des Pyrénées-Orientales pour la pêche et la protection du milieu aquatique

La Fédération a pour missions dans les eaux douces : - la protection des milieux aquatiques, - la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental, - le développement de la pêche amateur, - la mise en œuvre de promotion du loisir pêche. Elle définit, coordonne et contrôle les actions des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du département. Ses statuts "types" sont inscrits dans le Code de l'Environnement, lui conférant des missions d'Intérêt Public. Elle est pilotée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres bénévoles élus. Elle dispose de 8 salariés dont l'activité se répartit autour de 3 pôles thématiques : administratif, technique, animations et développement. Une soixantaine de pêcheurs bénévoles viennent participer aux activités de la Fédération régulièrement.

📍 Localisation de la mission

📍 FDPPMA 66
1 Avenue des Bouillouses 66170 Millas

🚶 A proximité des transports

📄 Mon contact

Adeline HERAULT
Technicienne hydrobiologiste (en charge du pôle technique)
📞 07 85 57 18 41

📖 En pratique

- 1 volontaire recherché
- Accessible aux plus de 18 ans uniquement
- 24h à 30h par semaine
- Public(s) bénéficiaire(s) : Adultes, Animaux et végétaux
- Actions clés : Prévention, Sensibilisation, Animation, Valorisation, Préservation, Patrimoine